



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION LE JEUDI 17 OCTOBRE À 10 H
SOURCES : CSN et SEMB-SAQ-CSN

Les employé-es de la SAQ en grève aujourd'hui

JOLIETTE, LE 17 OCTOBRE 2024 – Après 22 mois de négociation, c'est l'impasse entre la SAQ et ses employé-es de magasins et de bureaux. Choqués de voir leur employeur refuser toute discussion sur les dernières demandes portées par leur comité de négociation, ces derniers exerceront une troisième journée de grève aujourd'hui.

« On se sent floués, affirme la présidente du syndicat, Lisa Courtemanche. Ça fait deux ans qu'on se fait dire, au sujet de chaque demande pouvant avoir une incidence financière, qu'on allait en discuter après avoir réglé les clauses normatives. Or, nous y voilà. Sauf que l'employeur nous dépose son offre financière en posant comme condition qu'il faudrait accepter tous les reculs qu'il exige, tout en retirant chacune de nos demandes. Ça n'a juste pas de bon sens. »

Encore marqués par l'abolition de dizaines de postes réguliers en début d'année, les employé-es de la SAQ désirent limiter le recours à la main-d'œuvre précaire pour assurer les opérations courantes de la société d'État.

« À la SAQ, près de 70 % des employé-es travaillent à temps partiel et sur appel », déplore la présidente du Conseil central de Lanaudière, Patricia Rivest. « Ça prend 12 ans avant d'avoir un poste régulier. Il n'y a pas une entreprise au Québec dont le modèle d'affaires repose autant sur la précarité de son personnel. Il est tout à fait légitime de vouloir assurer un minimum de postes stables et de limiter le recours au travail à temps partiel. »

Alors que la direction de la SAQ désire revoir à la baisse les prestations de l'assurance collective en matière de santé, le syndicat désire au contraire améliorer les conditions y donnant accès. À l'heure actuelle, il faut attendre sept ans avant d'être admissible à la couverture d'assurances : les employé-es demandent de réduire ce délai à cinq ans et réclament l'introduction d'une couverture de soins dentaires.

« La SAQ procure de grands bénéfices financiers à la société québécoise, rappelle le délégué-e régional du SEMB SAQ–CSN, Mathieu Bonneville. Il est normal pour les employé-es de vouloir améliorer leurs conditions de travail, comme c’est le cas lors de toute négociation de convention collective. »

Par ailleurs, le syndicat déplore que l’offre salariale de la SAQ, de l’ordre de 16,5 % sur six ans, soit en deçà des augmentations obtenues par les employé-es du secteur public en décembre dernier.

Le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMB-SAQ–CSN) représente les 5500 employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ, partout au Québec. Il est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN), qui compte plus de 425 syndicats affiliés représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics. Forte de 330 000 membres, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est présente dans l’ensemble des régions du Québec et ailleurs au Canada.

- 30 -

Pour renseignements :

Patricia Rivest
Présidente du Conseil central de Lanaudière – CSN
(450) 559-1190

patricia.rivest@csn.qc.ca